



Des équipements et services inégalement répartis en Centre-Val de Loire

L'accès de la population aux équipements et services dans la région Centre-Val de Loire est inégal. Les habitants des bassins de vie urbains bénéficient d'accès rapides et d'un nombre conséquent d'équipements. Dans le périurbain, si la densité d'équipements est faible, les temps d'accès restent relativement courts, hormis autour de Montargis. Par contre, les habitants des zones plus rurales mettent beaucoup de temps à accéder aux services.

Anthony Claudel

L'amélioration de l'accessibilité des services pour la population est un objectif prioritaire du gouvernement. L'élaboration des contrats de plan État-Région, puis la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ont renforcé cette ambition qui doit se concrétiser sur la base d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

La préfecture de région et l'Insee se sont associés en partenariat pour établir un premier état des lieux. Des éléments de diagnostics territoriaux permettront aux préfets de département et aux présidents de Conseil départemental de construire conjointement un schéma propre à leur territoire.

Dans le cadre de la réflexion actuelle sur l'implantation des maisons de services au public (MSAP), cette étude dresse un diagnostic des territoires au sein desquels certains habitants peuvent souffrir d'un accès moins aisé aux équipements (*définitions*) qui leur sont utiles.

Trois « paniers » d'équipements et de services ont ainsi été définis, corres-

pondant aux besoins de trois populations : les jeunes de 18 à 25 ans, la population de 26 à 64 ans et les 75 ans et plus, dénommés pour les besoins de cette étude respectivement « jeunes », « actifs » et « seniors » (*méthodologie*).

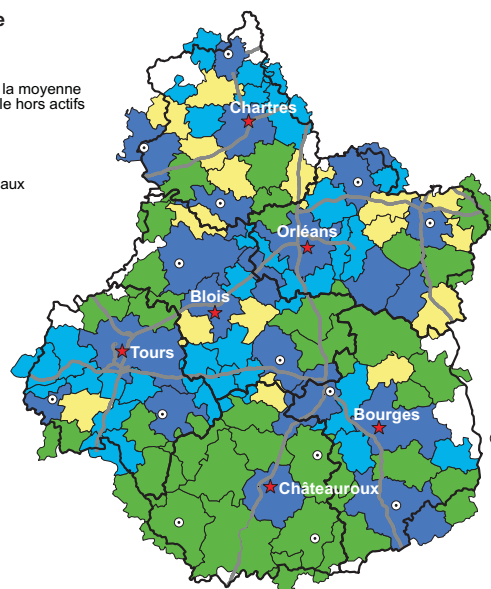
La densité d'équipements et le temps d'accès moyen constituent deux mesures permettant d'aborder la question de l'accessibilité pour la population cible de ces territoires. Ces indicateurs, mobilisés à un niveau territorial fin, soit les 96

1 Les zones urbaines favorables à l'accès aux équipements

Typologie des bassins de vie

En gras, contours départementaux

- Urbains, bien équipés
- Périurbains, avec un accès dans la moyenne
- Périurbains, avec un accès difficile hors actifs
- Ruraux, éloignés des services
- ★ Préfectures
- ⊙ Sous-préfectures
- zones hors bassins de vie régionaux
- Autoroutes



© IGN 2014 - Insee 2015

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, Base permanente des équipements 2013

bassins de vie de la région (*définitions*), sont comparés aux moyennes de la France de province afin de repérer les éventuels déficits en équipements et services.

Comparativement à la France de province, certains des équipements retenus dans l'étude sont peu présents en Centre-Val de Loire. C'est le cas des hypermarchés, des cinémas, des agences de Pôle emploi mais aussi de services plus directement liés aux personnes âgées ou à la santé. Les densités de médecins généralistes libéraux, de dentistes et de kinésithérapeutes sont parmi les plus faibles de France. Cette faiblesse relative impacte chacune des trois populations étudiées.

Des territoires urbains bien dotés

L'analyse globale de l'accessibilité des services (*méthodologie*) dessine les contours de quatre types de territoires dans la région (*figure 1*).

Dans les périmètres urbains comme Orléans, Tours ou Chartres, les densités et les temps d'accès aux équipements et services sont bons. Ces agglomérations concentrent plus de 60 % de la population de la région. Elles sont très peuplées et bien pourvues. Dans certaines zones de ce groupe, la population est très concentrée dans la ville-centre. Les habitants de Bourges, Châteauroux, Châteaudun, Chinon, Blois, Romorantin-Lanthenay, Gien et Malesherbes bénéficient ainsi le plus souvent de temps d'accès plutôt bons. En effet, la majeure partie des habitants dispose des équipements sur place, ce qui réduit fortement le délai d'accès.

Des bassins de vie périurbains, dont la population est en hausse depuis 2006, bénéficient de densités et de temps d'accès dans la moyenne, en partie grâce à la proximité de villes moyennes (Jargeau, Meung-sur-Loire, Épernon, Esvres...). Un habitant sur six y réside. Le nord-est de l'Eure-et-Loir profite ainsi de sa proximité avec l'Île-de-France.

D'autres bassins de vie périurbains, plus ruraux, souffrent d'un manque d'équipements assez sévère pour les jeunes et les seniors. Ces territoires, peu peuplés (6 % de la population régionale), se trouvent principalement autour de Montargis et entre Chartres et Orléans.

Enfin, des territoires plus ruraux ont une offre en équipements et services dans la moyenne régionale mais avec des temps d'accès longs.

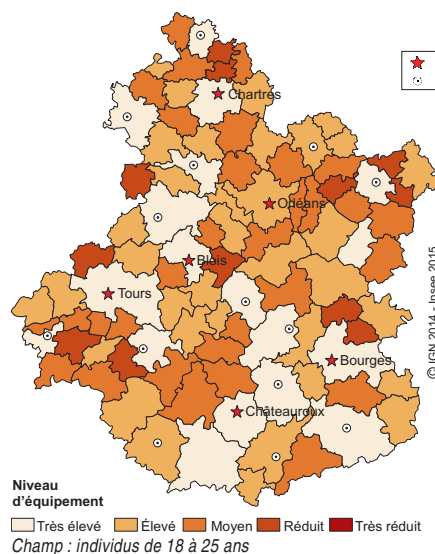
Une offre peu tournée vers les jeunes adultes dans le rural et le périurbain

Le nombre de jeunes adultes, de 18 à 25 ans, a diminué de plus de 5 % en Centre-Val de Loire entre 2006 et 2011, une évolution de

plus grande ampleur que celle de la France de province (- 2,6 %). En effet, les jeunes quittent souvent la région afin de poursuivre des études supérieures ou pour décrocher un premier emploi.

Leur nombre a cependant augmenté dans certains bassins de vie périurbains, comme au sud de Tours (Ligueil, Azay-le-Rideau...), de Bourges (Dun-sur-Auron...) et autour de Montargis (Lorris, Courtenay...). À l'opposé, certains territoires, principalement dans le sud de la région et dans le Loiret, ont perdu une part importante de leur population de jeunes adultes, jusqu'à près de 30 % dans les territoires de Patay et d'Auneau.

2 Un déficit d'équipements pour les jeunes dans le périurbain



L'offre d'équipements et de services orientée vers les jeunes est faible dans les zones périurbaines, autour de Chartres, Montargis et Orléans, ainsi qu'au sud de Tours (*figure 2*). Ces bassins de vie où la population des 18-25 ans a augmenté ou peu diminué, souffrent en général d'un déficit d'équipements. En effet, lié au phénomène de périurbanisation, de jeunes adultes s'installent en périphérie, tout en travaillant dans les grandes villes où ils ont accès à l'ensemble des infrastructures. Par exemple, Voves compte dix fois moins de magasins de vêtements qu'en moyenne de la France de province et Illiers-Combray trois fois moins de restaurants.

Les zones très urbaines ou rurales offrent aux jeunes des densités en équipements et services plutôt importantes, pour des raisons différentes. Dans les premières, le nombre d'équipements est élevé, alors que dans le rural la population des jeunes adultes est peu nombreuse.

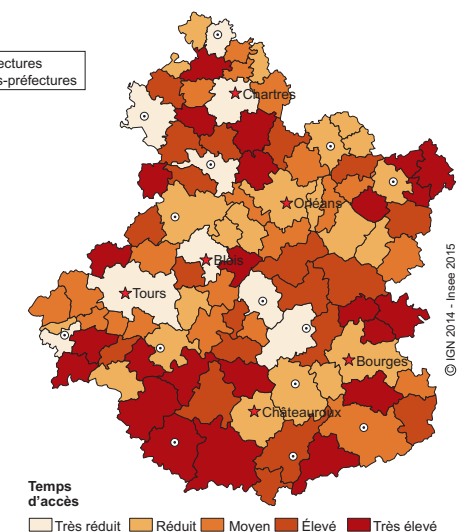
Seul le bassin de vie d'Orléans semble un peu moins bien pourvu en bureaux de poste

et équipements de loisirs.

Si les bassins de vie urbains bénéficient logiquement de très bons temps d'accès moyens (*figure 3*), ceux du sud de la région (hors Bourges, Châteauroux et Vierzon) ont des délais d'accès élevés à près de la moitié des équipements. Ce constat est également vérifié dans les bassins de vie autour de Montargis, Bourges et Chartres, en particulier à Patay, Voves, aux Aix d'Angillon...

Ainsi, les services liés à l'emploi (agences de Pôle emploi ou d'intérim) sont assez éloignés, pouvant constituer un frein à l'insertion professionnelle des jeunes.

3 Des temps d'accès aux équipements intéressants les 18-25 ans importants dans le sud régional et le périurbain



Cependant, d'autres équipements sont facilement accessibles sur l'ensemble de la région, comme les terrains de sport ou les agences postales, en lien avec la loi de régulation postale.

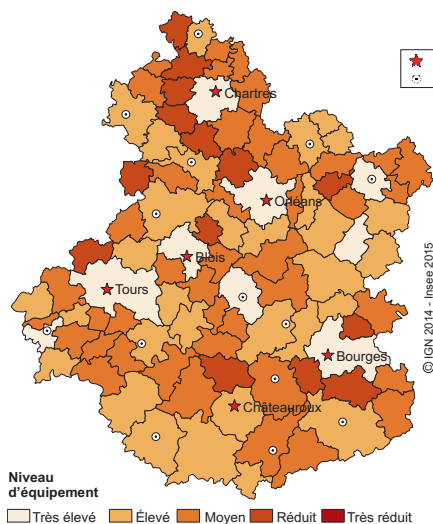
Si certains bassins de vie apparaissent éloignés des services, ce ne sont pas les plus peuplés : seul un jeune adulte sur dix vit dans un de ces territoires.

Dans le sud de la région, des temps d'accès élevés aux équipements usuels des 26-64 ans

En Centre-Val de Loire, la population des plus de 25 ans en âge de travailler, soit les 26-64 ans, a légèrement augmenté entre 2006 et 2011 (+ 1,0 contre + 3,1 % en France de province). Les hausses sont fortes notamment dans le périurbain du nord de la région, sous l'influence de l'Île-de-France et sur l'axe ligérien.

Le constat s'inverse dans les territoires ruraux du sud, dans l'Indre et le Cher, hors périurbain de Bourges.

4 Une densité de l'offre pour les 26-64 ans plus faible dans le périurbain de Chartres

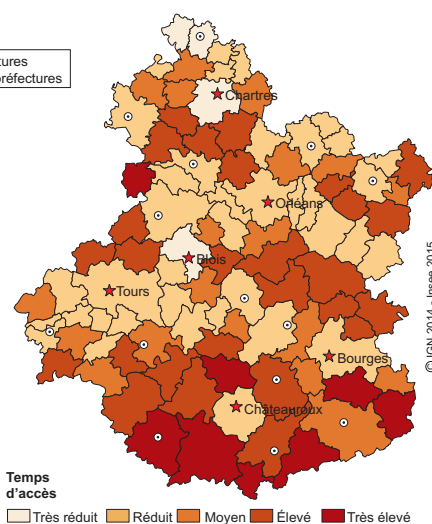


Champ : individus de 26 à 64 ans

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, Base permanente des équipements 2013, distancier Métrix

La densité de la plupart des équipements tournés vers cette population se situe dans la moyenne de la France de province (*figure 4*). Quelques bassins de vie, principalement périurbains, souffrent cependant d'une offre plus réduite. Ainsi, les territoires entre Chartres et Orléans, en particulier Patay, apparaissent moins bien dotés. Par exemple, les densités en kinésithérapeutes et en magasins de vêtements y sont dix fois moindres qu'en moyenne de province. En revanche, la densité est très forte dans les principales villes, bien équipées, et plutôt élevée dans le rural où la population des « actifs » est peu nombreuse. Si l'offre en équipements et services orientée vers les 26-64 ans est dans la

5 Des temps d'accès aux équipements intéressant les 26-64 ans importants dans le sud de la région



moyenne de province, les temps d'accès sont souvent plus longs. Hormis dans les principales villes-centres et le long des grands axes routiers, les habitants des territoires pâtissent de temps d'accès élevés à plus de la moitié des équipements (*figure 5*). Ce constat se vérifie particulièrement dans le rural et dans le périurbain de Montargis et du sud de Chartres. Dans les bassins de vie tels qu'Issoudun, Levroux, Châteaumeillant ou Cloyes-sur-le-Loir, un équipement sur deux n'est pas accessible rapidement (*méthodologie*). Par exemple, un habitant du bassin de Châteaumeillant mettra en moyenne près d'une heure à rejoindre une gare, contre un quart d'heure en moyenne de province. De même, aller au cinéma pour

un habitant du bassin de Patay nécessitera deux fois plus de temps. Accéder à un hypermarché, mais aussi à un dentiste ou un kinésithérapeute en Centre-Val de Loire impliquera un temps important.

Ainsi, près d'une personne de 26 à 64 ans sur trois de la région est éloignée des équipements ou services.

Peu d'équipements pour les seniors dans l'est du Loiret

La population des 75 ans et plus a fortement augmenté dans la plupart des territoires du Centre-Val de Loire, hormis quelques bassins de vie à l'est, comme Vierzon, Saint-Amand-Montrond et Henrichemont, où la hausse est plus modérée. L'accès aux équipements et services, facteur de qualité de vie, est un réel enjeu pour la région, où cette population a augmenté de près de 10 %. C'est particulièrement le cas dans les zones urbaines, qui comptent un nombre important de personnes âgées. Actuellement, le Centre-Val de Loire se situe dans la moyenne des régions françaises en termes de densité de places en établissements d'hébergement pour personnes âgées ou en services de soins à domicile. Mais des disparités existent entre les différents territoires de la région.

Si les zones urbaines sont les mieux équipées, l'offre à destination des seniors est faible dans le périurbain de Chartres et de Montargis (*figure 6*). Environ trois seniors sur dix habitent dans des territoires peu dotés en équipements et services les concernant.

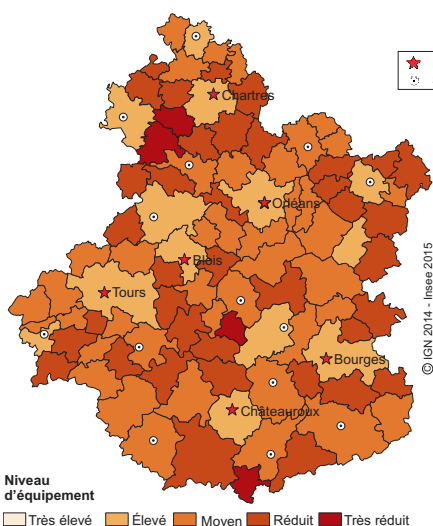
Sur l'ensemble de la région, certains équipements ou services plus spécifiques à cette population sont peu présents, tels que les services de repas à domicile, d'aides aux personnes âgées, les foyers restaurants ou les psychomotriciens.

Les territoires présentant des temps d'accès élevés aux équipements utiles aux seniors sont majoritairement situés dans le sud de la région et autour de Montargis (*figure 7*). Dans les bassins de vie de Levroux, Argenton-sur-Creuse, Lorris ou Chatillon-Coligny par exemple, il faut près de trois fois plus de temps pour accéder à un psychomotricien ou un ophtalmologiste qu'en moyenne de province.

Une fois de plus, les zones rurales, dans l'Indre notamment, souffrent de délais importants.

Dans les territoires urbains, hormis Bourges, les équipements sont généralement accessibles. En moyenne, sur la région, seuls deux seniors sur dix sont éloignés des équipements. ♦

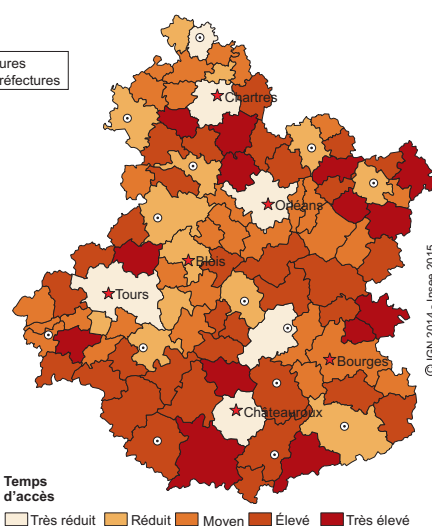
6 Les zones urbaines bien équipées pour les seniors



Champ : individus de 75 ans et plus

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, Base permanente des équipements 2013, distancier Métrix

7 Des temps d'accès aux équipements intéressant les seniors réduits dans les agglomérations



Définitions

Bassin de vie : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Ils sont centrés autour d'une unité urbaine disposant d'au moins la moitié des équipements et services de la gamme intermédiaire. Le Centre-Val de Loire compte 96 bassins de vie dont la majeure partie de la population réside dans la région.

Équipement : un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de six domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transport, sport, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu.

Méthodologie

Méthodologie des indicateurs

Pour chaque population cible, un panier d'équipements et de services a été constitué. Ces paniers comptent respectivement 16, 28 et 25 équipements et services pour les jeunes, la population des 26-64 ans et les seniors.

La Base Permanente des Équipements 2013 permet de localiser les différents équipements à la commune. En associant les données de population du recensement de la population 2011, pour chacun des groupes considérés, on peut définir une densité pour chaque équipement du panier. En comparant avec la densité moyenne de chaque équipement en France de province, on calcule pour chaque panier la part des équipements dont la densité est inférieure à la moitié de la moyenne de province. On obtient ainsi un indicateur, la part d'équipements sous-représentés dans chaque bassin de vie.

L'outil METRIC permet de calculer les temps de trajet routiers aux heures creuses et aux heures pleines entre deux communes. Tous les temps sont calculés en heures creuses, hormis pour les individus en emploi, pour lesquels on utilise les heures pleines en tenant compte de leurs déplacements domicile-travail.

On calcule ensuite la proportion d'équipements dont le temps de trajet moyen est supérieur à 1,25 fois le temps moyen de la population concernée en France de province. On obtient ainsi un indicateur, la part d'équipements dont le temps d'accès est important, dans chaque bassin de vie.

En fonction de ces proportions d'équipements sous-représentés et de temps d'accès importants, on peut distinguer cinq groupes de bassins de vie :

- les bassins de vie où ces proportions sont inférieures à 10 % sont notés « niveau d'équipement très élevé » ou « temps d'accès très réduit »
- les bassins de vie où ces proportions sont comprises entre 10 et 25 % sont notés « niveau d'équipement élevé » ou « temps d'accès réduit »
- les bassins de vie où ces proportions sont comprises entre 25 et 40 % sont notés « niveau d'équipement moyen » ou « temps d'accès moyen »
- les bassins de vie où ces proportions sont comprises entre 40 et 60 % sont notés « niveau d'équipement réduit » ou « temps d'accès élevé »
- les bassins de vie où ces proportions sont supérieures ou égales à 60 % sont notés « niveau d'équipement très réduit » ou « temps d'accès très élevé ».

Typologie des bassins de vie

À partir des six indicateurs (trois de densité et trois sur les temps d'accès) calculés pour tous les bassins de vie, ces derniers ont été regroupés en quatre classes les plus homogènes possible par une méthode de classification ascendante hiérarchique.

Les quatre classes ainsi obtenues sont :

- les bassins de vie urbains, bien équipés. Cette classe regroupe 21 bassins de vie et 62 % de la population régionale
- les bassins de vie périurbains, avec un accès dans la moyenne. Cette classe regroupe 29 bassins de vie et 17 % de la population régionale
- les bassins de vie périurbains, avec un accès difficile hors « actifs ». Cette classe regroupe 16 bassins de vie et 6 % de la population régionale
- les bassins de vie ruraux, éloignés des services. Cette classe regroupe 30 bassins de vie et 15 % de la population régionale.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quélecc

Chefs de projet :
Benoît Bourges
Gilles Valaisson

Rédacteur en chef :
Philippe Calatayud

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2015

Bibliographie

- Les bassins de vie 2012 structurent le territoire de la région, *Insee Centre Info* n° 184, décembre 2012.
- Atlas sur la localisation et l'accessibilité des équipements et services à la population dans la région Centre, *Insee Centre Dossiers*, rapport d'études, juin 2011.

